



Exclusion d'un enfant de 6e au college

Par **Nike Talop**, le **26/12/2008** à **20:15**

Mon fils, en première partie de trimestre de 6ème, s'est mal comporté, il répondait à ses professeurs mais en 2e partie de trimestre, il a fait des efforts. Son compte-rendu de conseil de classe a été très négatif avec avertissement de conduite. A la rencontre parent-prof, les professeurs lui disent qu'après un début difficile il a fait des efforts qu'il doit continuer sur sa lancée... Peu après mon fils apprend par une de ses camarades que le concert de son école de musique est le soir même, il ne le savait pas il avait manqué les 2 cours de solfège précédents, il décide de s'y rendre après le collège, la mère de cette amie se proposant de l'y mener... Seulement il devait rester à l'accompagnement éducatif jusqu'à 18h30 ! La principale nous téléphone, nous ne savons pas où il est, il a essayé de me joindre mais je n'avais pas mon portable, il a laissé un message, il appelle alors son père qui lui dit que tout le monde le cherche, la maman de sa camarade le ramène au collège où je le récupère et je discute avec la Principale qui me dit qu'elle va le sanctionner d'une heure de colle, ce qui se comprend, j'en profite pour lui parler de la différence de récit entre le conseil de classe et la rencontre parent-prof, elle me dit que les profs n'ont pas voulu nous faire de peine... Surprise le sur-lendemain nous recevons une lettre avec AR nous indiquant une journée d'exclusion, journée du voyage scolaire des 6e. Mon fils fait sa punition mais je lui écris mon mécontentement. Ce à quoi elle répond en me disant qu'elle m'avait clairement exposé la sanction... Nous n'avons pas de témoin, c'est habilement joué c'est sa parole contre la mienne, il n'y a que mon fils témoin qui n'en revient pas du mensonge de sa Principale qui nous dit qu'il ne faudrait pas que nous tombions dans le registre de la victimisation et que mon fils se renferme dans une image négative. On en a encore d'autres à raconter... Ma question est : A-t-elle le droit de passer d'une heure de colle faite en octobre à une journée d'exclusion en décembre ? Où puis-je consulter gratuitement le RLR ? Que dois-je lui répondre ? Existe-t-il une grille des fautes commises avec en parallèle leurs sanctions ? Où est-ce à la tête du client ? Nous sommes en campagne pas de banlieue difficile à 30km à la ronde... Je vous remercie de votre attention et de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **26/12/2008** à **23:30**

Pas de bonjour, pas de s'il vous plait, pas de merci d'avance, etc. de la part des parents, comme si nous n'étions que des robots....

pas étonnant que ce garçon ne respecte pas ses profs. M'enfin, ce que j'en dit...

Par **Nike Talop**, le **27/12/2008** à **10:24**

Bonjour Tisuisse,

Si je comprends bien votre message, c'est après nous que vous en avez, c'est là l'aide que vous apportez aux personnes qui s'adressent à vous, qui sont déjà assez tourmentées comme ça ! Par avance, je ne vous remercie pas. Et s'il vous plait,... merci de vous abstenir. C'est bien là tous les mots que vous souhaitiez entendre ?...Voyez que ces mots peuvent parfois vous desservir, et que d'y mettre les formes ce n'est pas toujours signe de sincérité. Passez de bonnes fêtes néanmoins Tisuisse et merci de nous enfoncer davantage.

Par **Visiteur**, le **27/12/2008** à **10:30**

ben dites donc ! j'ai compté 5 questions à la fin de votre post... et ni merci.. , ni rien d'ailleurs....

et en plus vous vous permettez d'attaquerz tisuisse....

pas gentil vous..... c'est pas beau en cette fin d'année.....

ps. quant à votre post.... pourriez vous fournir l'aspirine avec !

Par **Marion2**, le **27/12/2008** à **10:50**

Bonjour Nike Talop,

Quelle mauvaise foi pour un parent !!!

Tisuisse a raison, il semble que votre enfant n'ait pas dans son milieu familial une éducation lui inculquant la politesse et le respect.

Bonnes fêtes de fin d'année

Par Tisuisse, le 27/12/2008 à 11:21

A Nike...

Bonjour Nike,

Voyez-vous, je n'en veux à personne. Je m'interroge sur le fait que certains arrivent, posent des questions pour obtenir des réponses, mais que ces personnes soient capables de ne pas utiliser les formules élémentaires de politesse telles qu'un simple bonjour, un merci. C'est dommage ne le croyez-vous pas ? Lorsque j'arrive quelque part, je dis toujours "Bonjour". Si je demande quelque chose, j'ajoute "S'il vous plaît". Lorsque j'obtiens ce quelque chose, je remercie et je dis "Au revoir" lorsque je m'en vais. Je suis bien persuadé que vous en faites autant et que vous le demandez aussi à vos enfants, non ? Pourquoi pas sur les forums. Ne serait-ce pas un simple oubli, bien involontaire je le conçois, de votre part ? Vous savez, sur les forums quels qu'ils soient, ce sont des bénévoles qui répondent. Ils le font sur leurs temps de loisirs, en fonction de leurs compétences, de leurs formations et de leurs expériences, ce ne sont donc pas des robots, et ils sont très sensibles à la gentillesse et à la courtoisie. Alors, soyez sympas avec eux. Merci d'avance, pour eux.

Je vais maintenant tenter de répondre à vos questions.

D'après ce que je crois comprendre, c'est votre fils qui, à 12 ans, décide de faire, ou non, une colle qui lui a été donnée par son collègue ? Et vous, vous saviez qu'il avait une colle et, en toute logique, vous pensiez qu'il était à cette colle. Puis-je me permettre de vous poser une question ? Quand vous avez récupéré votre fils à ce concert de l'école, qu'elle a été votre réaction à son égard ? L'avez-vous puni en + ou avez-vous dit : "Ben ! c'est pas grave, ce n'est qu'une bêtise d'enfant. " ?

Votre fils a fait des efforts notables en seconde partie du trimestre. C'est donc qu'il est capable d'en faire. Encouragez-le dans ce sens mais ne lâchez, sous aucun prétexte, les sanctions données par ses profs. Soyez du côté des profs. Je sais que c'est difficile mais c'est à cette condition que votre fils continuera ses efforts. Si vous avez des choses à dire à la principale du collège, c'est votre droit et vous avez raison de les dire. Ne le faites jamais devant votre fils et ne lui en parlez pas, ni avant, ni après. Vous, vous êtes d'accord avec ses profs et c'est le discours que vous devez tenir à votre fils.

La principale a-t-elle le droit de passer d'1 heure de colle à 1 journée d'exclusion ? La réponse est simple : c'est OUI. Je dirai même que c'est la première étape qui pourrait amener à l'exclusion définitive pure et simple de votre fils de ce collège avec une tâche pour vous : trouver un autre collège qui l'accepte et ce n'est pas une partie gagnée d'avance.

La grille de sanctions ? Si vous repreniez le règlement intérieur du collège, je pense qu'elle y figure, sinon, demandez-la au collège

J'espère pour vous que votre fils va se calmer, pour son bien-être en classe, celui de ses profs et de ses camarades, et que les choses se tasseront. Il serait souhaitable qu'à la fin de l'année, le jugement des profs soit : "Cet enfant a eu un début difficile mais il a su montrer du courage pour affronter et surmonter ses difficultés. Nous ne pouvons que l'encourager dans cette voie."

Par **Nike Talop**, le **27/12/2008** à **11:53**

Bonjour Tisuisse,

Je suis en effet absolument désolée de vous avoir froissé avec ces paroles que vous attendiez de moi et qui ne sont pas venues. Je suis tellement remontée et désemparée en même temps, je peux vous assurer qu'en temps ordinaire, nous sommes une famille sans histoires et je pense très correcte, c'est heureusement ou malheureusement pour nous la première fois que nous avons à faire face à de tels soucis, et la première fois que je vais sur un forum. Je dis malheureusement parce que nous ne savons pas quoi faire, vers qui nous tourner ? Enfin, je vous remercie d'avoir su percevoir notre mal être.

Avec toutes mes excuses et mes remerciements pour avoir essayé de nous aider tout de même.

Bonjour Laure et Carry,

Tout ceci est bien indigeste pour vous, si vous saviez combien ça l'est pour nous ! Il n'y a pas là de mauvaise foi mais une grande panique. Et Carry, l'aspirine ne vous suffirait pas mais un peu de mes anxiolitiques peut-être. Ne vous froissez pas non plus, vous voudrez bien m'excuser aussi.

Au revoir et merci.

Par **Tisuisse**, le **27/12/2008** à **11:58**

Rassurez-vous, vos excuses sont acceptées et vos remerciements aussi, à l'égard de tous les bénévoles qui tentent d'apporter une aide.

Tenez-nous au courant de la suite si vous le voulez bien. Merci d'avance.

Par **belote512**, le **07/12/2009** à **20:25**

Bonjour à tous,

Moi aussi j'ai un fils qui vient de rentrer au collège. Depuis 2 semaines, il répond au prof.. etc tous, les traite..... alors le principal l'a reçu dans son bureau et l'a exclu 1 mois. Je comprend qu'il l'exclue, mais pas 1 mois quand même, 1 semaine, 2 semaines.. 1 mois, c'est trop, surtout que c'est la 1ère fois que ça arrive, non mais c'est grave.

Tenez moi au courant, merci, et répondez moi aussi, merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **07/12/2009** à **22:51**

A belote512,

Je comprends votre étonnement, voire votre désarroi ou votre colère mais êtes-vous certain que votre fils vous raconte bien tout ? Lui demandez-vous son carnet de liaison et vérifiez-vous ce qui est mentionné dessus ? Avez-vous eu les notes de mi-trimestre ? Quelles sont-elles ?

A votre place, je demanderai un rendez-vous avec le principal pour connaître la version du collège, la version des profs. M'est avis que vous pourriez avoir des surprises car, 1 mois de suspension c'est grave, et vous avez raison, mais 1 mois de suspension n'est jamais sans raison, il doit avoir des antécédants, des avertissements dont il n'a pas tenu compte, des heures de colle qu'il n'a pas voulu faire voire des notes qui vous étaient destinées et qu'il a signé lui-même faisant croire que vous, ses parents, les aviez vues.

Une fois que l'entrevue se sera passée, venez nous raconter et, là, nous pourrons vous aider s'il y a lieu.

Par **florence**, le **02/02/2011** à **16:20**

bonjour à tous,

J'ai lu avec attention les commentaires et je tiens juste à apporter ma contribution dans le sens où mon enfant de 12ans a déjà changé de collège depuis la rentrée mais en plus passe en conseil de discipline vendredi pour se faire virer.

Tout d'abord, c'est très dur en tant que parents de se rendre compte des bêtises de son enfants jusqu'au jours où l'accident arrive. Mon fils a poussé un camarade qui a eu les deux poignets fracturés. Le seul conseil que je peux donner aux parents lorsqu'il y a comportement violent (physique ou verbale), c'est de demander conseil à son médecin traitant pour avoir de l'aide au niveau de la compréhension des actes de notre enfant.

En tant que parent, je ne m'en veux pas du comportement de mon fils (même si la larme me monte vite à l'oeil quand j'en parle), surtout qu'il souffre beaucoup de ce qu'il a fait, mais c'est mon devoir de réagir, de faire en sorte qu'il aille mieux dans sa tête, qu'il devienne un adulte responsable. J'ai pris rendez-vous pour un bilan psy et je l'entoure beaucoup en dialoguant avec lui.

Si quelqu'un connaît un collège où il pourrait être correctement encadrés, merci de me donner les coordonnées.

Bon courage à tout le monde.

Par **Tisuisse**, le **02/02/2011** à **16:49**

Bonjour florence,

Décidément, on passe de 1 jour d'exclusion à 1 mois puis à l'exclusion définitive de collège et, ce, dès la 6e. Mais que se passe-t-il dans la tête de nos pré-ado ? A mon humble avis, bien que cela ne soit pas la seule raison, je pense (je prends toutes précautions pour ne pas être affirmatif ni péremptoire) que le passage de l'école primaire au collège a une signification très nette : l'élève sort du cocon de l'enfance et n'est pas encore dans la peau d'un adulte. Il a encore beaucoup de chemin à parcourir et il lui faudra bien de 6 à 8 ans pour y parvenir. Cela a une incidence sur son comportement parce qu'il va commencer à sortir de son cocon familial pour le groupe de copains et quand on est en groupe, pour certains enfants afin de se faire bien voir des autres et être accepté, il faut jouer des coudes, faire preuve d'indépendance, voire de culot, vis à vis des autorités quelle qu'elles soient, donc savoir répondre aux adultes du collège (enseignants ou non), c'est une façon de commencer à afficher une certaine indépendance à l'égard des autres, de la société telle que nos ados la perçoivent. C'est souvent le cas (mais pas toujours) des élèves en difficulté scolaire voire en détresse scolaire. Certains pré-ados n'y arrivent pas et on lit, de temps en temps, le suicide d'un enfant de 6e ou de 5e, soit chez lui, soit à l'école.

Florence, vous avez décidé de conduire votre fils chez un psy et j'approuve votre démarche. Ne prenez surtout pas un psy. scolaire (je ne dis pas que ces psy ne sont pas bon, mais je crains qu'il n'ait une vision par trop scolaire des problèmes) mais, avec l'aide de votre médecin traitant, le médecin de famille, faites vous orienter vers un psy indépendant (parcours coordonné). Continuer à expliquer, à dialoguer, avec votre fils, non seulement vous, la maman, mais aussi son papa. Aidez-le et encouragez-le dans ses efforts mais soyez fermes dans vos décisions même si elles ne plaisent pas toujours au fiston.

Lors de votre entrevue au conseil de discipline, demandez le nom du collège où votre fils va être affecté, c'est une tâche de l'Inspection Académique car l'instruction est obligatoire jusqu'à 16 ans révolus. Donc, n'hésitez pas à négocier avec eux pour avoir un nouveau collège. Je vous souhaite bon courage.

Par **florence**, le **06/02/2011 à 16:48**

Bonjour à tous,

Et voilà, notre enfant a été exclu définitivement de son deuxième collège. C'est très dur en tant que parents mais bon il faut avancer. Mon fils va avoir un bilan en psychiatrie pour trouver des réponses.

Lors du conseil de discipline, la principale du collège privé nous a donné comme collège privé Guéret, avec un internat. Guéret se trouve à presque 130 km de chez nous. On est pas contre un internat mais 3500 euros de frais d'inscription nous prend un peu au dépourvu.

Que pouvons nous faire pour trouver un collège plus près de chez nous?

qui doit on joindre au rectorat pour avoir une réponse?

Pouvons nous contacter nous- même des établissements pour leur demander s'ils ont une place pour notre enfant?

Merci beaucoup pour vos réponses mais aussi pour votre soutien.

Par **Tisuisse**, le **06/02/2011** à **18:35**

Attention pour les établissements d'enseignement privé. Ces derniers sont de 2 sortes : ceux qui sont sous contrat avec l'Etat et ceux qui sont sans contrat avec l'Etat.

Dans les premiers s'engagent à respecter les programmes officiels, ils ont des profs. formés en IUFM, sont titulaires des diplômes requis obligatoires et sont inspectés par l'EN. C'est pourquoi ils sont aussi payés par l'Education Nationale. Les frais de gestion administrative et autres sont à la charge des établissements privés.

Dans les seconds, le chef d'établissement recrute lui-même ses profs lesquels n'ont pas forcément les diplômes de profs et ne sont pas automatiquement passés par le creuset des IUFM. Cela ne signifie nullement que l'enseignement y est de moins bonne qualité. Tous les frais de fonctionnement, les salaires des profs et du personnel sont entièrement à la charge de l'établissement scolaire d'où le fait qu'ils sont bien plus chers.

En ce qui concerne le collège qui vous est proposé, à mon humble avis ce serait peut-être une bonne chose que de tenter l'internat, non ? Votre fils rentrerait le week-end à la maison et pendant les vacances. Je pense que cela lui permettrait d'être recadré sur le plan scolaire (travail, discipline, règles de vie). Attention, je ne crois pas au schéma caricatural de la pension des années 1950 ni au Pensionnat de Chavanne pas plus qu'au système décrit dans le film Les choristes. Tenter cet internat jusqu'à la fin de l'année scolaire ne semble pas une mauvaise chose. Qu'en pensez-vous ? Quand au psychiatre ? je ne sais ! j'aurai plutôt tendance à commencer par un psychologue scolaire privé ou un pédopsychiatre (surtout pas celui de l'EN). Ensuite, et selon l'avis de ce psychologue, je tenterai le psychiatre, pas avant. Là aussi, qu'en pensez-vous ?

Par **florence**, le **07/02/2011** à **18:26**

bonjour et merci pour vos réponses toujours très rapide.

Pour ce qui concerne l'école, nous sommes tout à fait d'accord avec le fait qu'un internat peut être bénéfique pour notre enfant, pour apprendre à vivre avec les autres enfants. Même si c'est difficile pour nous, en tant que parents de le laisser partir. Ce qui nous gêne un peu c'est l'argent car 3500 euros représente une très grosse somme d'argent pour nous. Mais on fera tout pour le bien être de notre fils.

Nous avons essayé de joindre l'Inspection pour savoir ce qu'il nous propose mais l'avis d'exclusion n'est toujours pas arrivé dans leur bureau donc on attend. On a fait certaines démarches auprès de l'établissement qui nous paraissait intéressant mais il n'y a plus de place.

En suite, je pense qu'un psychiatre est plus adapté pour notre fils. Le terme peut choquer parce qu'on pense tout de suite à maladie. J'ai fait le choix, avec mon médecin traitant, de l'envoyer à l'hôpital pour faire un bilan avec un psychiatre sur son QI et un test de personnalité. Cela nous permettra de mieux connaître notre enfant. Puis, c'est le psychiatre qui va nous orienter vers la meilleure prise en charge soit par un psychologue soit par un autre intervenant.

Toutes ces décisions sont durs à prendre surtout qu'on se sent seul au monde.

Je vous remercie pour l'attention que vous portez à mes messages.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2011** à **18:55**

Pour le médecin spécialiste, vous avez fait certainement le bon choix. Avec votre médecin de famille et ce psychiatre, je ne doute pas que vous puissiez trouver une solution et une aide et je vous souhaite bon courage. Un souhait aussi de bonne chance au fiston que nous n'oublions pas. Merci de nous tenir au courant de la suite de votre problème soit sur ce forum soit en messagerie personnelle, selon votre envie.

Bien à vous,

Par **florence**, le **22/02/2011** à **13:15**

bonjour à tout le monde, et voici quelques petites nouvelles!

Mon fils n'a pas eu de collège pendant près de 15 jours car la principale de son collège m'a donné que des collèges où il n'y avait pas de places!!!!

Au bout d'un moment et d'un ral le bol général, j'ai décidé d'aller directement au rectorat pour demander un collège. Je conseille à tous les parents dans ma situation de faire la même la chose. Même si j'ai attendu une bonne heure, la dame m'a reçu et nous avons pu parler de mon fils. On a cherché avec elle, un collège qui pourrait lui plaire et qui lui conviendrait le mieux. Après plusieurs discussion sur les collèges, nous lui en avons trouvé un où le principal et la CPE sont très investis dans le bien être des enfants. Mon fils a fait alors sa rentrée après un rendez-vous avec tout ce beau monde.

Il est ravi de son collège et a même trouvé deux copains dans sa classe de 6ème.

Nous continuons bien sûr les prises en charges à l'extérieur pour qu'il se sente bien dans sa peau et qu'il fasse des progrès dans son comportement. D'ailleurs, nous l'avons inscrit à la boxe deux fois par semaines et cela le défoule.

Bon courage à tout le monde et merci de votre accompagnement.

Par **Tisuisse**, le **22/02/2011** à **13:26**

Bravo à vous et courage au fiston.

Par **mimi493**, le **22/02/2011** à **15:08**

Je reviens sur un point

[citation]En suite, je pense qu'un psychiatre est plus adapté pour notre fils. Le terme peut choquer parce qu'on pense tout de suite à maladie.[/citation]

Choquer ? Non, au contraire, il y a tellement de parents qui nient les problèmes de leur

enfant, que c'est vous qui avez une démarche SAINÉ.

Il est sain de vérifier que le comportement problématique de votre enfant n'est pas du ressort d'une maladie sans avoir peur, ni honte.

Pour ne donner qu'un seul exemple, parce que je l'ai vu plusieurs fois et justement, c'est à l'adolescence que ça se produit desfois : un enfant changeant de comportement, devenant hargneux, agressif. Origine ? des micro-crisis d'épilepsie (personne ne les voyait) mais ça épuisait l'enfant et la fatigue engendrait l'agressivité (comme on dit, les nerfs à fleur de peau). Un traitement anti-épileptique et les parents ont retrouvé leur enfant gentil comme avant. Alors, un simple EEG, ça ne coute pas grand chose, c'est beaucoup plus courant qu'on ne croit et ce n'est pas honteux (mais je ne pense pas que ce soit un problème pour vous)

Par **carinne10**, le **24/03/2011 à 11:08**

bjr, mon fils de bientôt 15 ans a eu des problemes depuis la 6 eme de comportement: repond aux profs, est insolent et ne se laisse rien dire! l'année dernière c'est a dire en 4eme jdecide de lui faire un test de QI qui s'avere élevé et decelle une forte intelligence le psychologue nous conseille de le mettre dans un internat structuré , or mon fils ne veut pas! on decide de couper la poire en 2 et de le mettre dans un etablissement privé . mais ca n'a pas été du tout, avertissements et conseil de discipline , lors de celui -ci je demande a ce que mon fils sort decet etablissement privée et retourne en public ce qu'il font et radie mon fils (car personnelleent j'i des difficultés a payer cet etablissement en plus pour rien car il ne lui ai pas benefique) le lendemain je contacte son college dont il refere et surprise il ne veulent plus le reprendre a cause de son comportement! je ma retrouve donc avec mon fils descolarisé ! je suis vraiment perdu

Par **Tisuisse**, le **24/03/2011 à 11:47**

Voyez directement avec le secrétariat de l'inspection académique, service du second degré, et allez discuter directement avec eux, vous aurez plus de chance de trouver une solution.

Par **florence**, le **29/03/2011 à 11:45**

bonjour carinne10,

je tiens tout d'abord à vous dire que cette situation n'est pas facile et qu'il faut être forte... tant que votre enfant n'a pas été viré définitivement de son collège de rattachement, ils ne peuvent pas ne pas le reprendre... c'est contraire à la loi de scolarisation qui rend l'école obligatoire jusqu'à 16 ans.

Pour être passé par là, je pense qu'il serait préférable pour votre fils de ne pas y retourner car il retomberai dans une image négative par rapport aux profs.

Moi aussi mon fils a un super QI et cela me fait une belle jambe de le savoir étant donné que rien n'est prévu pour ces enfants.

Je vous conseille de faire le pied de grue à l'inspection académique de votre département (au rectorat si les services se sont regroupés) et de rencontrer la personne qui s'occupe des

affectations. Ensemble vous allez trouver une solution. Le plus important est le bien être de votre fils. Mais sachez que cela ne résoud pas toujours les pbs de comportements et qu'il faut se battre avec nos ados, si mal dans leur peau, par le dialogue mais aussi par le respect de l'autorité parentale.

une fois qu'il aura trouvé un collège, je vous conseille de rencontrer le principal, de parler franchement avec lui des difficultés de votre enfant et de mettre en place un contrat avec eux et lui... l'adolescence n'est pas une chose facile à gérer ni pour eux ni pour nous.

Je vous souhaite beaucoup de courage.

Par **Tisuisse**, le **29/03/2011 à 12:00**

Vous avez raison, florence, c'est jusqu'à 16 ans révolus donc le jour de son 16e anniversaire, il peut être exclu définitivement et aucun autre collège ou lycée public n'est contraint de le reprendre.

Par **mimi493**, le **29/03/2011 à 14:13**

[citation]Vous avez raison, florence, c'est jusqu'à 16 ans révolus donc le jour de son 17e anniversaire, il peut être exclu définitivement et aucun autre collège ou lycée public n'est contraint de le reprendre. [/citation] non, ça ce n'est pas tout à fait vrai. Si la scolarité n'est obligatoire que jusqu'à 16 ans, ça ne veut pas dire que les établissements peuvent contraindre un plus de 16 ans à abandonner sa scolarité. C'est un peu plus compliqué que ça.

Par **Tisuisse**, le **29/03/2011 à 16:09**

Mais si mimi, et c'est ce qui est arrivé à un de mes neveu, il n'a pas été repris à la rentrée qui a suivi son 16e anniversaire.

Par **Sofiiane**, le **24/01/2012 à 18:52**

Je suis Moi meme un élève de 6ème et j'ai moi aussi des difficultés j'ai des problèmes et la je reste chez moi car je suis virée 1 mois je répond a ma mère et mon père et aux profs et je les traite et maintenant regarder ou je suis.

Je vous conseille de parler a votre enfant et de leur offrir ce qu'il veulent de les faire plaisir et de leur parler seul a seul et d'essayer de raconter vos histoires aux profs et de les inscrire

dans un sport pour qu'il se relache et se défoule.

Répondre moi svp et faites ce que je dis car ma mère a tous essayer pour moi et la je suis virée 1 mois alors conseille faites sa vite.

Merci a tous et de me repondre vite^^ =).

Par **Sofiiane**, le **27/01/2012 à 09:49**

Tisuisse moi qui suis en 6ème et qui est exclu je dis que c'est la fautes des profs car quand un eleve n'est pas bien dans sa tête il doit l'aider mais pas le laisser comme sa sans rien faire et s'occuper des autres!!

alors au profs qu'il lise sa je ne suis pas d'accord avec vous

Par **Tisuisse**, le **27/01/2012 à 13:17**

Sofiiane, ce que tu ignores c'est que tes profs sont là pour t'instruire en faisant leurs cours, pas pour t'éduquer. D'ailleurs, à ce titre, autrefois cela s'appelait "l'instruction publique". L'éducation est du seul ressort des parents. C'est donc à tes parents de t'éduquer.

"Les profs, dis-tu aussi, sont là pour s'occuper d'un élève qui n'est pas bien dans sa tête". Permes moi de n'être pas d'accord avec toi car, d'une part, un prof. n'est pas un médecin-psy., et d'autre part, il ne peut pas monopoliser son temps sur 1 seul élève de sa classe, a aussi les autres élèves de sa classe pour lesquels il doit faire son boulot, c'est à dire instruire. Lorsque, dans une classe de 35 élèves, il y en a 1 seul qui met le basard, ce sont 35 élèves qui ne peuvent pas bosser.

Enfin, sais-tu qu'un prof. de collège fait plusieurs classes de la 6e à la 3e et que certains d'entre-eux ont 2, voire 3 collèges dans lesquels ils sont affectés ce qui correspond environ à 200 élèves différents. Alors, tu n'es pas le seul pour lui, tu es 1 parmi 200. Si tu te sens mal dans ta peau, ce que je peux comprendre, c'est avec tes parents et ton médecin de famille qu'il te faut en parler. Il y a certainement une raison à ce malaise et des solutions à trouver, avec les médecins, pour te soigner et t'aider.